



PONT DE LANCY ET PATINOIRE
LES VERT·E·S DE LANCY AGISSENT
OUI À LA QUALITÉ DE VIE - NON À LA CIRCULATION AUTOMOBILE

L'ÉDITO DES CO-PRÉSIDENT·E·S

UNE POLITIQUE PLUS AUDACIEUSE AVEC LES VERT·E·S !

Chères Lancéennes,
Chers Lancéens,

DEPUIS 2 ANS, LES 9 REPRÉSENTANTS DES VERT·E·S AU CONSEIL MUNICIPAL N'ONT PAS CHÔMÉ : comme l'explique Caroline dans son compte-rendu en page 4, un foisonnement de résolutions, motions et autres questions ont interpellé le Conseil qui y a répondu souvent positivement, Conseil « dominé » par une majorité rose-verte.

Si les problèmes locaux sont souvent peu relayés par les médias, ils révèlent pourtant l'implication de la Ville de Lancy dans le contexte cantonal. A preuve : **le pont de Lancy et la nouvelle patinoire** (deux articles au centre du tract). Ces deux sujets sont révélateurs de contradictions de notre politique du climat et de celle de la mobilité : d'un côté on se veut volontaire sur la diminution du trafic (individuel et motorisé), en préconisant une diminution de 40% de celui-ci et de l'autre on (le Grand Conseil) étudie un nouveau pont qui favorisera ce même trafic (de quartiers et de transit). On voit bien ce qui risque de se passer : beaux discours et belles intentions d'un côté, applications nulles de l'autre (avec des arguments du style : « c'est juste pour quelques années », ou



bien « tant que les autres ne font rien, il est inutile de s'engager en vain ». Résultat, un pont démesuré, un coût pharaonique et une commune encore plus coupée par un axe bruyant et polluant.

Une nouvelle patinoire semble bien être indispensable, l'établir au Trèfle-Blanc reste pertinent, mais pourquoi ici aussi permettre à 1'200 véhicules de se parquer, alors que tram, train, bus passent à côté. Nous n'avons pas encore entendu l'argument : « oui, mais ce seront des voitures électriques », comme si la motricité jouait un rôle dans l'espace utilisé (pour ne pas dire gaspillé).

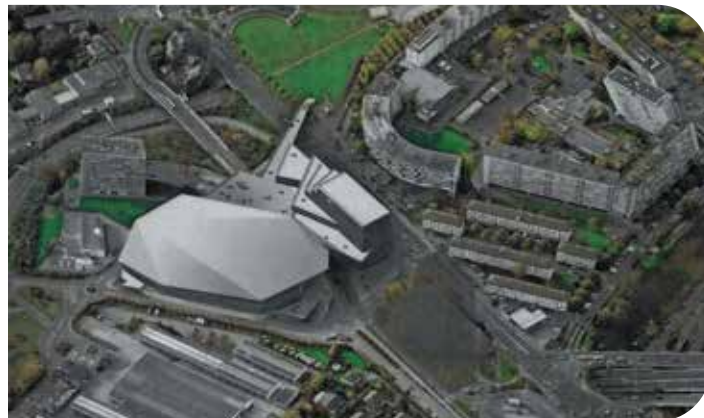
Il nous importe d'être toujours des aiguillons qui piquons (et réveillons) des politiques basées sur des habitudes, un certain fatalisme et peut-être aussi un confort de pouvoir, travers qui guettent d'ailleurs tout politicien récurrent.

Que l'audace des Vert·e·s vous soit contagieuse !

Olga Villarrubia et François Baertschi
Coprésident·e·s des Vert·e·s de Lancy

UNE PATINOIRE DU TRÈFLE-BLANC SOUS CONDITIONS

ATTÉNUER LES NUISANCES POUR LANCY



PATINOIRE DU TRÈFLE-BLANC - Le 28 janvier 2022, le Grand Conseil a accepté le crédit d'étude de 11,7 millions de francs pour la construction de la patinoire de Trèfle-Blanc, malgré l'opposition des députés vert-es et d'Ensemble à Gauche.

Quelques semaines plus tard, c'était au tour du Conseil Municipal de la Ville de Lancy de débattre de ce projet de patinoire : l'Etat de Genève ayant en effet décidé de solliciter un préavis de la commune pour déroger à l'obligation de réaliser un plan localisé de quartier (PLQ) dans le périmètre concerné.

Si le groupe des Vert-es de Lancy reste très réservé sur la nécessité de construire une telle infrastructure dans un contexte d'urgence climatique, il ne se fait pas d'illusions sur sa position très minoritaire tant au niveau cantonal que communal. Par conséquent, il a déposé une résolution visant à ce que l'Etat de Genève garantisse un certain nombre de conditions si le projet devait se réaliser.

La résolution demande donc d'abord qu'une réflexion très attentive soit menée sur la qualité des

cheminements piétonniers et des espaces publics, pour reconnecter les différents quartiers (Palettes, Chapelle, etc.) et atténuer les effets de coupure des axes routiers lourds (la Route de Saint-Julien, qui voit passer près de 22'000 véhicules par jour en moyenne, l'autoroute et sa jonction notamment), pour améliorer la qualité de vie des habitant-es de ces quartiers.

En outre, les Vert-es de Lancy estiment que le P+R planifié de 1200 places est une infrastructure d'un autre temps et contraire aux objectifs du Plan climat cantonal. Sa suppression, ou tout du moins, son redimensionnement, devrait être envisagé. A titre d'exemple, la Patinoire de Malley (Vaudoise Arena), rénovée récemment, compte un parking de... 200 places. La majorité du Conseil Municipal a souhaité ajouter un amendement et ne pas parler de suppression, mais simplement de redimensionnement.

Le Conseil Municipal a voté la résolution amendée par 26 oui, 0 non et 6 abstentions.

Le groupe municipal des Vert-es de Lancy

ENTRE RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PAR DAMIEN BONFANTI, CONSEILLER ADMINISTRATIF

Chères Lancéennes, Chers Lancéens,

La lutte contre le réchauffement et l'adaptation au changement climatique fait partie de mes priorités. Comme l'a montré le dernier rapport du GIEC, la situation est alarmante et il nous reste peu de temps pour agir afin de garder une planète vivable.

Suite à l'acceptation d'une motion des Vert.e.s cosignée avec le groupe socialiste, visant à réaliser un Plan climat communal, le Conseil administratif



a lancé une étude sur la résilience climatique pilotée par l'Université de Genève. Les buts étaient notamment d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces sur le territoire lancéen du point de vue du changement climatique et de développer des scénarii d'adaptation.

Souhaitant aller plus loin sur ces enjeux, j'ai proposé la création d'un fonds biodiversité. Ce fonds sera alimenté par la valeur des arbres abattus lors de la construction notamment de nouveaux quartiers et

PONT DE LANCY

TROUVEZ L'ERREUR !



PONT DE LANCY - Le Plan Cantonal du Climat prévoit une diminution de 40% des TIM (Transports Individuels Motorisés), ce qui devrait amener le trafic du Pont de Lancy de 40'000 à 24'000 véhicules journaliers.

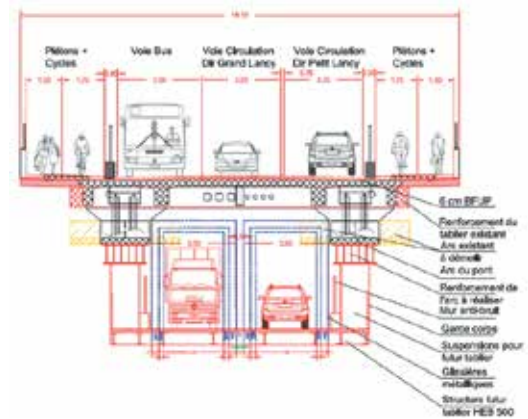
Le projet de rénovation de ce pont prévoit un ajout de 2 voies pour permettre au trafic de transit de passer sous le village du Grand-Lancy. Qui sème des routes récolte du trafic, dit l'adage. De fait, ce projet fera augmenter la circulation.

Pour quel trafic ?

Les transports publics et la mobilité douce sont les parents pauvres du pont actuel : ils doivent supporter l'entièreté de la rénovation.

Les bouchons actuels sont dus à une surcharge de trafic en descente et pendant quelques heures le soir (photo prise à 14 :00 en avril 2022)

Le Conseil municipal de Lancy au 25.11.2021 a rédigé une résolution « non à une autoroute qui coupe



Lancy en deux ! » ainsi que d'autres communes qui se sont élevées contre la ceinture urbaine (TdG du 7.4.2021)

Alors que faire ?

Pour lutter contre ce projet devisé à 140 mio, nous allons prendre langue avec les associations de lutte pour l'environnement afin de nous opposer à cette démesure.

François Baertschi, co-président des Vert-e-s de Lancy

non compensés sur notre commune. Il permettra à la Ville de Lancy d'accompagner financièrement des propriétaires privés désireux de planter et / ou entretenir des arbres majeurs ou encore de réaliser des aménagements en faveur de la biodiversité sur leur parcelle.

En complément du programme Lancy Rénovent visant à soutenir la rénovation énergétique du parc immobilier lancéen, la motion « pour accélérer la transition écologique dans l'habitat lancéen » du groupe des Vert.e.s prévoit la création d'un fonds à l'attention des propriétaires privés afin de financer une partie de la rénovation énergétique de leur bâtiment. A cet effet, je proposerai au mois de juin un crédit d'investissement d'un million de francs sur cinq ans pour des subventions et des mesures

d'accompagnement auprès des propriétaires, afin d'augmenter les projets de rénovation énergétique et le passage aux énergies renouvelables.

D'autres mesures et actions viendront compléter l'objectif fixé dans le programme de législature, à savoir adapter le territoire afin de le rendre résilient face au changement climatique et limiter le réchauffement grâce à une transition énergétique volontariste vers des énergies non fossiles.

Damien Bonfanti, Conseiller administratif



LES ÉCHOS

DU CONSEIL MUNICIPAL

APRÈS PRÈS DE 2 ANS À SIÉGER À LA SALLE COMMUNALE DU PETIT-LANCY pour permettre le respect des gestes barrière, le Conseil municipal a pu regagner avec plaisir sa salle historique lors de sa session du 24 mars dernier, située dans la mairie.

Dans ce contexte de crise sanitaire, mais aussi d'urgence climatique, nous avons souhaité amener des thématiques qui nous sont chères dans les débats en déposant, seuls ou avec nos collègues des autres groupes, des textes variés. Ils portent sur nos préoccupations en termes de préservation de l'environnement, d'énergie, d'économie locale, de solidarité et d'un développement qui prenne en compte les besoins des Lancéen-e-s et de la bio-diversité :

- ✓ Résolution pour la sauvegarde du parc des Évaux
- ✓ Motion pour favoriser le développement du commerce de proximité et d'une économie durable à Lancy
- ✓ Pour la création de logements abordables par une politique active d'acquisitions foncières
- ✓ Motion pour accélérer la transition écologique dans l'habitat lancéen
- ✓ Résolution « NON à une autoroute qui coupe Lancy en deux ! »
- ✓ Pour un retrait du projet d'autorisation de construire au profit de l'élaboration d'un plan localisé de quartier et un processus de concertation au chemin Clairevue
- ✓ Résolution "pour une formation des élu-e-s à la crise climatique"

✓ Résolution solidarité avec les Ukrainiennes et Ukrainiens réfugié-e-s en Suisse

✓ Résolution « conditions posées à l'éventuelle application de la dérogation à l'établissement d'un PLQ pour le projet de patinoire de Trèfle-blanc »

Nous avons, parallèlement, soutenu l'activité du Conseil administratif en matière, par exemple, d'aide aux entreprises locales ou d'acquisition foncière, mais aussi de création ou d'agrandissement d'écoles ou à l'aménagement de crèches.

La majorité rose-verte du Conseil municipal de la Ville de Lancy a également permis de prévoir un budget ambitieux, notamment en termes de ressources humaines. La politique de droite menée depuis de nombreuses années par les précédents conseils municipaux a causé un déséquilibre et un manque de postes, nécessaires à ce que notre commune et son administration puisse répondre aux enjeux importants auxquels doit faire face la 3e ville du canton, après Genève et Vernier. Dans le contexte climatique, énergétique et sanitaire actuel, notre groupe est convaincu qu'il est plus que jamais capital d'investir dans l'avenir et l'égalité et d'avoir le courage de nos ambitions.

Deux nouveaux représentants

Depuis juin 2020, début de la législature, le Conseil municipal de la Ville de Lancy compte 9 élu-e-s vert-e-s. Deux nouvelles personnes ont rejoint le groupe en 2021. Il s'agit de Smult Kouamé et Husseyn Temel. Ils ont remplacé Damien Le Goff et Mathilde Captyn, qui pour des raisons personnelles ont malheureusement dû quitter leur fonction.

Caroline Monod, vice-chef de groupe



Feuille verte des Vert-e-s de Lancy

www.verts-lancy.ch - email: info@verts-lancy.ch

Éditeur responsable: François Baertschi

Les Vert-e-s de Lancy, CP 345, 1211 Genève 4

Impression sur du papier FSC à 16'200 exemplaires

Photos : Samuel Rubio